



Passage résidence principale en secondaire loyer social

Par **sarthor**, le **28/12/2023** à **09:21**

Bonjour à tous
J'ai déménagé en juillet de ma résidence principale
Ayant un crédit à l'accession au logement je doit louer à un loyer modéré pendant 6 ans
Soit 10 € m2 donc pour 33 m2 330 €
Avec un coût de crédit de 460 €
Je perd donc de l'argent
J'aimerais savoir si avec cette perte financière je peux avoir une déduction d'impôts au vu de mon loyer social
Je n'ai pas encore fais le changement d'adresse sur ce bien qui est donc en résidence principale pour le moment
J'aimerais savoir quel impôts je vais devoir payer en plus si je passe en résidence secondaire sur ce logement sachant que je suis déjà en per
Je suis un peu perdu dans cette paperasse
Merci de votre aide